

## ■ Les muscles rouges ou locomoteurs

Ces muscles sont des organes actifs. Ils sont chargés de déplacer les pièces du squelette.

### ► Ils présentent trois caractéristiques :

- **contractilité** : se raccourcissent ;
- **élasticité** : reprennent leur dimension après avoir été étirés ;
- **tonicité** : rigidité minimale celle qui permet de se tenir debout sans effort apparent.

### ► Les fibres les constituant sont classées en deux types :

- **type I** : à contraction lente, ces fibres sont peu fatigables, la vitesse et le pouvoir de contraction sont faibles, mais elles peuvent se maintenir longtemps (fonction tonique) ;
- **type II** : à contraction rapide, mais le muscle est vite fatigué.

Les muscles sont insérés sur les os par l'extrémité de leurs fibres, ou parfois par des tendons qui transmettent, à distance, leurs efforts.

### ► Selon les mouvements qu'ils provoquent, les muscles appartiennent à cinq ensembles :

- **extenseurs** : permettent l'allongement d'un membre ou d'une partie du corps (encolure) ;
- **fléchisseurs** : permettent le raccourcissement d'un membre ou d'une autre partie du corps ;
- **abducteurs** : permettent l'écartement d'un membre ;
- **adducteurs** : permettent le rapprochement d'un membre ;
- **rotateurs** : permettent à une partie du corps de tourner (la tête).

Les muscles n'agissent pas de façon isolée. Ceux qui concourent au même mouvement sont appelés congénères ou synergiques. Ceux qui provoquent des mouvements opposés sont antagonistes. Cet effet de "compensation" évite que les mouvements ne soient saccadés.

Le bon développement des muscles est primordial pour la mise en condition du cheval et pour permettre la préparation, voire la spécialisation d'un cheval dans une discipline. L'équilibre musculaire s'obtient par le dressage.